

## *Contribution aux assises de l'enseignement et la recherche sous le signe de la confiance*

En préambule à cette contribution, je tiens à préciser que sa portée va bien au-delà de ma seule opinion. J'ai eu, en effet, l'occasion d'en parler avec des collègues du couloir qui portent sensiblement le même regard que le mien sur les réformes qui devraient être entreprises pour donner une impulsion favorable à l'enseignement supérieur et à la recherche en France. Je me souviens également d'une discussion plus générale, au restaurant administratif, au cours de laquelle il m'avait semblé que ces propositions avaient recueilli l'assentiment d'une bonne partie des chercheurs, enseignants-chercheurs et thésards présents ce jour-là.

Par ailleurs, je conçois volontiers que l'on pourra me reprocher, à juste titre, de ne pas avoir consulté le club de tarot des retraités de Villeurbanne, ni la frange modérée de la section du parti communiste, ni le syndicat de la métallurgie aluminium, ni la chambre du commerce et des supermarchés, ni même les élus locaux en charge de la voirie (alors même que bien des choses restent à accomplir pour faciliter et encourager la circulation cycliste des chercheurs et des étudiants sur le campus de Lyon). J'en suis d'autant plus confus que je reconnais l'immense importance des acteurs socio-économiques dans la recherche scientifique, tout comme l'ensemble de mes collègues qui ont dû disserter sur « l'impact sociétal » du travail qu'ils se proposaient d'accomplir dans les cinq prochaines années en rédigeant des projets de recherche. Pour ceux qui douteraient encore de cette importance, qu'ils songent que ce simple intitulé d'« impact sociétal » sur les formulaires ANR est à l'origine du spectaculaire essor d'une activité tertiaire nouvelle, créatrice d'emplois, à la frontière entre « think tanks » et scribes à l'ancienne, phosphorants sur l'éventuelle irruption dans le quotidien des français moyens d'un éventuel résultat de recherche fondamental de mathématique, de physique ou de biologie (tout cela sans faire l'apologie de substances illicites), moyennant une modeste contribution de 7 % sur tous les contrats.

C'est la faiblesse de cette contribution de ne transcrire qu'un avis de chercheur, mais il faut bien que soient représentées aussi bien toutes les forces vives (le privé) que le gras du mamouth (les fonctionnaires). N'est-il pas logique de demander aux enseignants-chercheurs leur avis sur l'enseignement supérieur ? N'est-ce pas une manifestation de bon sens que d'interroger les chercheurs sur le devenir de la recherche ? Au reste, je n'attends pas de réponse à ces questions, qui sont ici de pure rhétorique, tant il semble acquis que la réponse ne fait pas de doute. À moins, hypothèse de pure spéculation, que l'on agisse comme ces critiques littéraires qui ne lisent pas les livres avant d'écrire leurs pamphlets, afin de ne pas se laisser influencer. Je me permets ici d'ouvrir une parenthèse pour exprimer l'espoir que, lors des assises, les salles seront bien chauffées et bien éclairées, tant il est vrai que le mois de novembre peut-être froid et gris à Paris. Je ferme la parenthèse.

Pour aborder ces assises de l'enseignement supérieur et de la recherche, il faut bien commencer par quelque chose, ce sera la recherche. Vaste problématique, du macro-économique pourcentage accordé à la R&D, jusqu'au quotidien le plus banal du chercheur : la lumière, ça va, pour le chauffage (encore !), on finit par

acheter un petit chauffage d'appoint pour quelques dizaines d'euros, non sans avoir résisté un hiver au nom du principe de Carnot de la thermodynamique, vaincu par le défaut d'isolation et d'entretien d'un bâtiment universitaire. Tout d'abord, je réclame instamment la scission de la R&D en deux entités distinctes, que l'on va appeler par commodité, l'une la recherche, l'autre la recherche du développement. Pour plus de sécurité, il conviendra de placer la recherche dans le giron du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, tandis que la recherche du développement sera naturellement dépendante du ministère de l'industrie (plus ou moins redressée, plus ou moins productive). Il est tout-à-fait naturel, normal, compréhensible, que les grands groupes industriels et du secteur tertiaire cherchent à se développer. Je ne peux d'ailleurs que les encourager à investir dans leur outil de production. La société française peut débattre par ailleurs de l'opportunité, ou non, de contribuer financièrement à cet investissement, en distribuant l'argent du contribuable aux grands groupes privés industriels et tertiaires, par l'intermédiaire du ministère de l'industrie, mais cela ne nous concerne pas directement et nous écarte du sujet qui nous intéresse ici, à savoir les assises de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans l'état actuel de la R&D, la difficile cohabitation du pot de fer et du pot de terre est particulièrement manifeste dans l'utilisation d'un autre vocable par l'ANR, celui de « risque ». Quel risque prend un grand fabricant de pneumatique en développant un nouveau produit subventionné par le contribuable ? Réponse : celui de voir son concurrent des USA subventionné plus encore par le contribuable indigène pour un produit meilleur qui va lui voler des parts de marché. Le risque est mauvais, le risque doit être minimisé lors de la rédaction du projet ANR. Le chercheur lambda, lui, qu'est-ce qu'il risque en soumettant un projet à l'ANR ? Je rappelle qu'il est fonctionnaire, il a la sécurité de l'emploi et son petit chauffage désormais. Le seul risque qu'il court est celui de trouver quelque chose d'intéressant parce qu'inattendu. Le risque est bénéfique, mais il faudrait être masochiste pour l'écrire.

Une fois le sous-ministère de la recherche clairement identifié, il conviendra de s'interroger sur son efficacité, et surtout sur la mesure de cette efficacité. Pour faire simple, l'État met des sous, la recherche doit produire des résultats scientifiques, c'est-à-dire des articles bien cités. C'est là qu'il faut invoquer la confiance, pour la première fois, celle en la communauté scientifique mondiale pour dégager, discipline par discipline, les outils bibliométriques et finalement la mesure de la qualité d'une recherche. On voit donc qu'il convient de donner les meilleures conditions aux chercheurs, dans lesquelles leur production (et sa qualité) seront la plus grande. Jusqu'ici, la méthode retenue a été celle de la défiance, en exerçant un contrôle tatillon des flux financiers. On voit que cette tendance résulte du soucis de ne pas gaspiller l'argent du contribuable, en empêchant les chercheurs de dépenser inconsidérément cette ressource. L'objectif d'économie peut sembler atteint, si l'on excepte l'attribution de marchés publics (transport, hotels, matériel informatique) et ses dérives qui rendent difficile par exemple de trouver un billet d'avion plus cher que celui du marché. Malheureusement, ce contrôle s'accompagne d'un accroissement du personnel administratif et de la double peine corollaire pour les chercheurs qui doivent nourrir la machine administrative (pardieu, puisqu'elle existe !) et dont le temps de recherche effectif est diminué. Avant et après (ou en lieu et place de) toute activité de recherche, le chercheur doit donc défendre son projet puis se justifier, éventuellement lors de phases intermédiaires, et le cercle vicieux est bouclé lorsque de plus en plus d'administratifs doivent traiter cette masse de rapports.

On peut changer cela maintenant, tout de suite, immédiatement, en adoptant une attitude de confiance vis-à-vis des chercheurs : attribution automatique de financement de base aux chercheurs, règles d'attribution des contrats de projets plus onéreux dans le souci de l'économie du temps des chercheurs (évalués et évaluants), liberté des dépenses des crédits attribués. Pour ce dernier point, la marge de progression est fantastique puisqu'on peut actuellement recevoir une dotation de crédit en mai et voir ledit crédit disparaître en septembre. Si on laissait totale liberté à un chercheur de dépenser comme il le souhaite sur trois ans un crédit obtenu de l'ANR, que se passerait-il ? Dans la plupart des cas, le chercheurs s'en servirait pour financer ses travaux de recherche, en optimisant cette utilisation, sans que cela ne coûte rien en terme de suivi administratif. Même en tenant compte des abus et détournements au profit personnel qui ne manqueront pas d'exister (et qui probablement existent déjà à l'intérieur du système actuel complexe) on aura économisé de l'argent et on aura surtout libéré du temps de recherche effectif.

Passons maintenant à l'enseignement supérieur. Lors des assises, on va peut-être négocier âprement de l'opportunité de soutenir des « universités d'excellence » ici ou là, ou de fixer des frais d'inscription comparables à ceux des pays anglo-saxons ou plus faibles. Tout cela est fort superficiel et très loin de ce qu'un examen global de la société française révèle assez rapidement. Aujourd'hui, le niveau de vie est relativement élevé et les effectifs des ouvriers et des employés peu qualifiés déclinent. D'autre part, ce sont seulement des enfants des 10 % des français les plus aisés qui remplissent les universités. La France est assise sur une mine d'or : il reste 90 % de potentiels non exploités. Il faut massivement investir dans l'université et doubler ou tripler les effectifs, pour commencer. Le retour de cet investissement est tellement évident qu'on peut se demander pourquoi ne l'avoir pas fait plus tôt, sauf évidemment si on se limite à l'horizon des prochaines élections. Réduction du chômage, performance des entreprises, lutte contre les fanatismes... Non seulement, il convient d'augmenter massivement les effectifs, mais il faut aussi mettre plus de moyen par étudiant. Nos campus universitaires évoquent plutôt le tiers-monde que le siècle des lumières. Évidemment, chaque étudiant devra recevoir de quoi vivre et étudier décentement, mettons 1000 euros par mois.

Pourquoi sommes-nous en France, en position de doubler ou tripler nos effectifs universitaires (étudiants et enseignants-chercheurs), nous plutôt que dans d'autres pays ? Un certain nombre de pays en développement ne peuvent pas se le permettre financièrement, avec une forte population dans la misère (exemple, la Chine). D'autres ont durablement éloigné toute une partie de leur population de l'idée d'étudier (exemple, les USA). Pour faire court, en France, on peut encore expliquer à un élève (ou jeune étudiant) qu'il vient de dire une connerie, sans qu'il le prenne pour une offense personnelle, sans que ce soit attenter à sa liberté de penser justement parce qu'après y avoir pensé un moment, il reconnaît que c'était effectivement une connerie (aux USA, un créationniste continuera de croire à la création). En France, l'enseignement n'a pas non plus été militarisé au point qu'on ne puisse jamais mettre en doute la parole de l'enseignant. Cela est salutaire, car il arrive aux enseignant-chercheurs de dire des conneries, et même parfois de les reconnaître. Cela vient peut-être de notre histoire, notre culture (Rabelais, Diderot, d'Alembert, etc...), peu importe, cela est reconnu dans les universités internationales : un étudiant français a la réputation d'avoir une bonne formation et d'être créatif. Tant mieux d'ailleurs, cela nous a

donner l'occasion d'exporter des jeunes enseignant-chercheurs vers les USA, le Royaume-Uni, l'Allemagne, qui auraient eu tort de se priver, les études ayant été financées par la France. Pendant ce temps-là, la France se permettait même de renvoyer les étudiants étrangers après leur diplôme. Ça, c'était quand on était hyper-capitalistes mais tout-de-même prêts à faire des sacrifices par xénophobie, maintenant ça va sûrement changer !

Mis à part la nécessiter de doubler ou tripler immédiatement les effectifs, sur laquelle je ne reviendrai pas, il y a bien quelques menues mesures propres à améliorer l'efficacité de notre système universitaire. D'abord, il faut revenir pour les maîtres de conférence à un niveau acceptable de 100 heures (équivalent TD) par an, au moins pendant les dix premières années d'enseignement, au-delà duquel la qualité de l'enseignement s'en ressent. Ensuite, il faut bien évidemment laisser chaque université organiser la sélection des étudiants, sur des critères académiques, incluant des entretiens conçus pour déceler la capacité de l'étudiant à absorber et mettre à profit l'enseignement proposé. Il y a nettement plus de satisfaction pour tous de se voir accueilli pour l'étudiant (plutôt que subi) et choisie pour l'université (plutôt que tirée au hasard). On peut penser que l'engagement réciproque s'en trouvera accru et les résultats améliorés.

Lors de ces assises, il sera bon également de discuter de quelques éléments du folklore national : l'habilitation à diriger des recherches (qui ne sert à rien), le CNRS, le CNES, le CEA, l'INRA, l'INSERM, l'IRD, l'INRIA, l'ANR... Des agences sont créées, mais jamais aucune n'est fermée, même le CNES dont on avait pu espérer la disparition il y a quelques années. Certaines deviennent le fantôme de ce qu'elles étaient, comme le CNRS, d'autres distribuent l'argent sans qu'on sache s'il y a un pilotage scientifique correct, comme l'ANR. On gagnerait certainement à conserver un nombre très restreint de ces agences, en leur donnant à la fois un pouvoir financier et une réputation scientifique reconnue. Le CNRS, avant son déclin, a sans doute été le plus proche de cet idéal. On pourrait sans doute lui faire jouer ce rôle, en supprimant le statut de chercheur CNRS et en le remplaçant par des postes de cinq à dix ans ouverts sur concours aux enseignant-chercheurs.

Je prends connaissance à l'instant de la contribution de l'académie des sciences à ces assises et je dois reconnaître que ses membres y expriment une opinion étonnamment proche de celle présentée ici.

En conclusion, le risque de ces assises est double, celui de ne rien faire de significatif ou celui d'amplifier de mauvais choix précédents. J'espère que la voie de la confiance sera celle qui sera finalement retenue. On verra bien si « le changement, c'est maintenant ».

TA